

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2022

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 4930)

AMENDEMENT

N° AC64

présenté par

M. Belhaddad, M. Blein, M. Bois, M. Bouyx, Mme Brugnera, Mme Cazarian, Mme Charrière,
Mme Charvier, M. Claireaux, Mme Colboc, M. Freschi, M. Gérard, Mme Gomez-Bassac,
Mme Granjus, M. Henriot, Mme Hérin, M. Kerlogot, M. Le Bohec, Mme Mörch, Mme Muschotti,
Mme Piron, Mme Provendier, Mme Racon-Bouzon, M. Sorre, M. Studer, M. Testé, M. Vignal,
Mme Zitouni, M. Castaner et les membres du groupe La République en Marche

ARTICLE 1ER QUINQUIES C

Retiré avant publication.